



ENSEIGNANT DE LA CONDUITE AUTOMOBILE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE CCS MENTION DEUX-ROUES

à **Sainte-Gemme-Moronval** du 01/01/2026 au 31/12/2026

Financé par



Formation continue

Sainte-Gemme-Moronval

Tél : 02 37 42 42 69

Mail : contact@couturier-formapro.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau de sortie :

Niveau 4 (Bac général, pro ou techno, BP)

Contenu et programme

Objectifs :

Le titulaire de la certification est capable de:

- Analyser les contenus d'apprentissage d'un point de vue pédagogique.
- Choisir et utiliser des supports documentaires (code de la conduite, livret d'apprentissage, didacticiels) et réglementaires (code de la route).
- Définir un ou des objectifs d'apprentissage issus du programme national de formation automobile et du livret d'apprentissage et construire un scénario pédagogique adapté à partir de situations d'apprentissage.
- Choisir, préparer et utiliser des méthodes (guide pour la formation des automobilistes), des techniques, des ressources d'apprentissage et d'évaluation adaptées à la situation pédagogique et la diversité des apprenants.

- Réaliser les différentes tâches administratives et logistiques inhérentes à une action de formation théorique.
- Repérer et prendre en compte les acquis et les pré-requis en matière d'expérience de la conduite et de connaissances en sécurité routière
- Mettre en oeuvre un scénario d'apprentissage en articulant les apprentissages théoriques et pratiques pour une bonne compréhension des règles de sécurité routière
- Analyser l'évolution de la situation pédagogique et ajuster ses interventions en tenant compte du fonctionnement du groupe et en recentrant sur les objectifs cibles.
- Transmettre des contenus ciblés et actualisés
- Prendre en compte les difficultés d'apprentissage d'ordre cognitif en utilisant des techniques d'évaluation et des méthodes correctives.
- Gérer la dynamique et les effets de groupe (notamment les conflits et les dysfonctionnements).
- Accompagner les apprentissages en mettant en oeuvre des stratégies, des techniques de repérage, de prise en compte et de régulation des difficultés d'apprentissage,
- Donner les moyens à l'apprenant d'évaluer ses acquis.
- Auto-évaluer ses pratiques d'enseignant en portant un regard critique sur sa démarche pédagogique
- Renseigner la fiche de suivi de formation et accompagner l'élève pour remplir son livret d'apprentissage de la conduite.
- Utiliser des techniques d'évaluation pour repérer les acquis, les difficultés d'apprentissage et analyser l'évolution de la situation pédagogique.
- Prendre en compte les difficultés observées en recentrant ses interventions sur des objectifs cibles et en mettant en oeuvre des méthodes correctives.
- Faire preuve d'exemplarité en matière de comportement et assurer la sécurité des personnes et des biens.
- Accompagner les apprentissages en mettant en oeuvre des stratégies, des techniques de repérage, de prise en compte et de régulation des difficultés d'apprentissage,
- Donner à l'apprenti conducteur les moyens d'évaluer ses acquis, ses forces et ses faiblesses, ses limites.
- Analyser avec son élève sa prestation à l'épreuve pratique du permis de conduire.

Informations pratiques

Organisme responsable :

[CESR B. Couturier](#) - Sainte-Gemme-Moronval

Publics :

- Tout public

Financement :

- Formation adulte financée par l'entreprise ou financement individuel

Numéro de session : 691547S / Référence GIP : 19989

Mise à jour le 11/08/2025